



Salma, 10 ans et Saima, 7 ans, attendent avec leur petit frère Moustafa de commencer le voyage qui les ramènera du Pakistan en Afghanistan.

Recherche de solutions



La mise en place de solutions durables pour les réfugiés est un élément essentiel de la protection internationale. Cependant, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR continue de croître plus rapidement que la capacité de la communauté internationale à leur apporter des solutions durables.

Des millions de personnes sont tributaires de l'assistance humanitaire depuis des années, si ce n'est depuis des générations, parce que la plupart d'entre elles n'ont pas accès aux solutions durables traditionnelles. Parallèlement, à l'heure où le monde connaît de multiples crises, il est impératif de trouver des solutions politiques pour prévenir les causes profondes des déplacements et s'y attaquer.

En réponse à ces défis croissants, le HCR adapte son approche des solutions globales en modifiant sa manière de planifier et de mettre en œuvre les stratégies de protection et de recherche de solutions. ●●●

Préparer aujourd'hui les solutions de demain

Bien souvent, les initiatives destinées à renforcer le respect des droits des personnes qui relèvent de la compétence du HCR et à améliorer leur situation générale favorisent les solutions. Dans les pays d'asile, les activités qui visent à promouvoir le droit des réfugiés à travailler, à leur assurer des conditions d'emploi équitables et à les aider à créer des entreprises contribuent à leur bien-être et à leur autonomie. Dans le même temps, grâce à ces interventions, le déplacement forcé ne réduit pas la capacité des réfugiés à subvenir aux besoins de leur famille et à contribuer à la vie de leur collectivité, que ce soit pendant la période de déplacement ou à leur retour.

Par conséquent, le HCR prône une approche plus progressive de la recherche de solutions, avec une planification orientée sur les solutions dès les premiers stades du déplacement. Il suffit d'un instant pour franchir une frontière et rentrer dans son pays, mais il faut du temps, et l'engagement d'un éventail d'acteurs, pour donner aux individus et aux communautés les moyens de reconstruire les maisons qu'ils ont perdues. Les opérations du HCR élaborent actuellement des stratégies de protection et de recherche de solutions pluriannuelles et pluripartenaies, même lorsque des solutions durables ne peuvent être envisagées à court terme.

Pour favoriser la mise en œuvre de cette approche, le HCR élabore des instruments qui permettront

à ses opérations de procéder à une analyse détaillée des obstacles juridiques, sociaux et politiques aux solutions, ainsi que des priorités, des points de vue et des intentions des réfugiés, des déplacés internes, des autres personnes relevant de sa compétence et des collectivités locales concernées. Une solution ne peut être durable que si elle tient compte des aspects sociaux, culturels, politiques et économiques, ainsi que juridiques, de la vie à un endroit donné.

Pour tester et affiner ces approches, le HCR entend mettre en œuvre en 2016 des stratégies pluriannuelles dans six opérations pilotes, dont le Costa Rica, l'Équateur, le Ghana, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal. Les opérations sélectionnées orienteront leurs programmes de recherche de solutions sur des objectifs concrets, à long terme. Toutes les opérations s'efforceront d'assurer l'intégration socioéconomique, et, dans plusieurs cas, juridique, des réfugiés sur place. L'expérience et les enseignements tirés de ces initiatives pilotes fourniront un ensemble d'éléments probants pour modifier les politiques d'orientation, la planification, la préparation des budgets et l'établissement des rapports et constitueront une première étape en direction de l'adoption d'un cycle de programmation répondant au caractère prolongé de certaines situations de réfugiés et à la nécessité d'établir, le plus tôt possible, des liens directs avec les programmes de développement.

Collaborer pour mettre fin au déplacement

Prenant acte de la contribution d'un grand nombre d'acteurs à la recherche de solutions véritablement durables, le HCR réajuste également sa stratégie en matière de partenariats. En particulier, l'Organisation s'efforce de relier ses activités de recherche de solutions à des programmes de développement plus vastes. Pour que les objectifs des réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides en matière de solutions soient inclus dans les plans nationaux à plus long terme, il faut que leurs besoins soient pris en compte dans les principaux plans de développement des États et, ultérieurement, dans les plans d'intervention pour le développement de l'ONU, et reconnus comme prioritaires par les donateurs, les partenaires multilatéraux et régionaux et d'autres acteurs clés.

Cependant, si la fonction de plaidoyer et de surveillance de l'Organisation reste essentielle, le HCR n'est pas toujours le mieux placé pour assumer la conduite des opérations dans chaque secteur ou région. Par exemple, si l'on élabore une stratégie de protection et de recherche de solutions dans une zone de retour dans le cadre de l'actualisation des plans de développement nationaux et autres, le HCR peut se limiter, au titre de ses contributions opérationnelles, à faciliter l'intégration des personnes de retour et autres personnes relevant de sa compétence dans les évaluations communes, et à appuyer la mise en place de structures publiques ou associatives afin de permettre l'intégration des réfugiés et des

rapatriés dans les interventions de développement.

Les nouveaux partenariats donnent déjà des résultats encourageants. Ensemble, le HCR et la Banque mondiale sont parvenus à des réalisations concrètes, notamment la préparation de trois études régionales conjointes sur les déplacements forcés, suivie de la mise en place de facilités de financement pour la région des Grands Lacs (100 millions de dollars E.-U.) et la Corne de l'Afrique (150 millions de dollars E.-U.). Appuyés par ces programmes, les Gouvernements de la République démocratique du Congo et de la République-Unie de Tanzanie souscrivent actuellement des prêts de 27 et 50 millions de dollars E.-U., destinés à l'aide aux déplacés internes et à l'intégration des Tanzaniens récemment naturalisés (anciens réfugiés burundais).

En 2016, le HCR et ses partenaires régionaux rechercheront de concert des solutions pour les déplacés somaliens au titre de l'Engagement d'Addis-Abeba envers les réfugiés somaliens et de l'Initiative mondiale pour les réfugiés somaliens, ainsi que dans le cadre des efforts du groupe Somalie au sein de l'Alliance pour les solutions, afin d'assurer une planification opérationnelle cohérente à l'intérieur de la Somalie. Ces initiatives conjuguées constituent le fondement des contributions des communautés de l'aide humanitaire et du développement à la stabilisation de la Somalie, et la première étape en direction d'une stratégie régionale de recherche de solutions pour les Somaliens qui ne pourront pas rentrer à court ou à moyen terme.

Le programme *Seeds for Solutions* (voir *Glossaire*) se poursuivra également en 2016 avec un appui plus ciblé aux pays ayant donné la preuve de leur volonté de tirer parti des possibilités concrètes de trouver des solutions.

Les partenaires les plus importants du HCR dans la quête de solutions sont les populations qui relèvent de sa compétence elles-mêmes. En 2016-2017, le HCR renforcera son interaction avec les communautés touchées, notamment au travers d'évaluations participatives améliorées et d'un suivi des intentions faisant une

plus large place à la consultation, entrepris dans les toutes premières phases du déplacement.

En outre, l'année 2016 sera marquée par le lancement, à travers le monde, de 12 « Consultations du HCR avec la jeunesse réfugiée », qui seront autant d'occasions pour dialoguer et coopérer avec les jeunes réfugiés, y compris sur les solutions. Ces consultations déboucheront sur l'identification et la documentation d'« Actions essentielles pour la jeunesse réfugiée », ainsi que de conseils et d'orientations sur les programmes qui favorisent l'inclusion des jeunes.

Mettre fin au déplacement au moyen de la réinstallation

L'offre de places de réinstallation exprime de manière tangible la volonté de partager les responsabilités. Du fait de l'augmentation du nombre des réfugiés et des besoins de réinstallation, la réalisation de solutions durables au moyen de la réinstallation reste l'un des plus grands défis que le HCR devra relever en 2016.

Selon les estimations du HCR, plus d'1,15 million de réfugiés de par le monde auront besoin d'être réinstallés en 2016, compte tenu des réfugiés en situation d'exil prolongé dont la réinstallation est prévue sur une période de plusieurs années. Ceci représente une hausse de 22 pour cent par rapport à l'ensemble des besoins de réinstallation prévus pour 2015, hausse qui s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre de réfugiés syriens.

Le nombre d'États qui se sont engagés à réinstaller des réfugiés continue de progresser, 28 États participant actuellement au

programme de réinstallation du HCR. L'Italie a rejoint les rangs des pays de réinstallation en 2014, la République de Corée a annoncé son intention d'entamer un programme pilote triennal en 2015 et la Pologne lancera un programme pilote en 2016.

Les Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation et le Groupe de travail sur la réinstallation sont les principaux forums multilatéraux qui permettent au HCR, aux États et aux ONG de débattre des questions de réinstallation et de les faire progresser. Actuellement, des discussions sur la simplification des procédures sont en cours, l'objectif étant d'améliorer leur efficacité tout en maintenant les plus hautes normes d'intégrité.

Les principes directeurs du HCR sur la prévention de la fraude, en cours de révision, seront publiés en 2016, de sorte que l'Organisation sera mieux armée pour lutter contre la fraude à toutes les étapes des procédures précédant la réinstallation.

Besoins et capacité de réinstallation dans le monde en 2016 : prévisions du HCR

Région d'asile	Total des besoins de réinstallation prévisionnels*		Total des demandes à soumettre en 2016 (cibles)**		Capacité estimative du personnel régulier en 2016	
	Cas	Personnes	Cas	Personnes	Cas	Personnes
Afrique	117 549	391 939	14 355	46 519	5 156	17 570
Moyen-Orient et Afrique du Nord	131 305	369 334	12 459	38 300	6 460	16 925
Asie et Pacifique	54 747	169 559	7 363	15 878	4 271	10 087
Europe	67 717	214 972	7 786	20 920	5 202	14 390
Amériques	2 624	7 492	470	1 215	222	591
Total	373 942	1 153 296	42 433	122 832	21 311	59 563

* Planification pluriannuelle comprise

** Les cibles sont fondées sur la capacité totale (personnel régulier du HCR + collaborateurs associés) de traitement des demandes de réinstallation en 2016 et sont sujettes à modification.

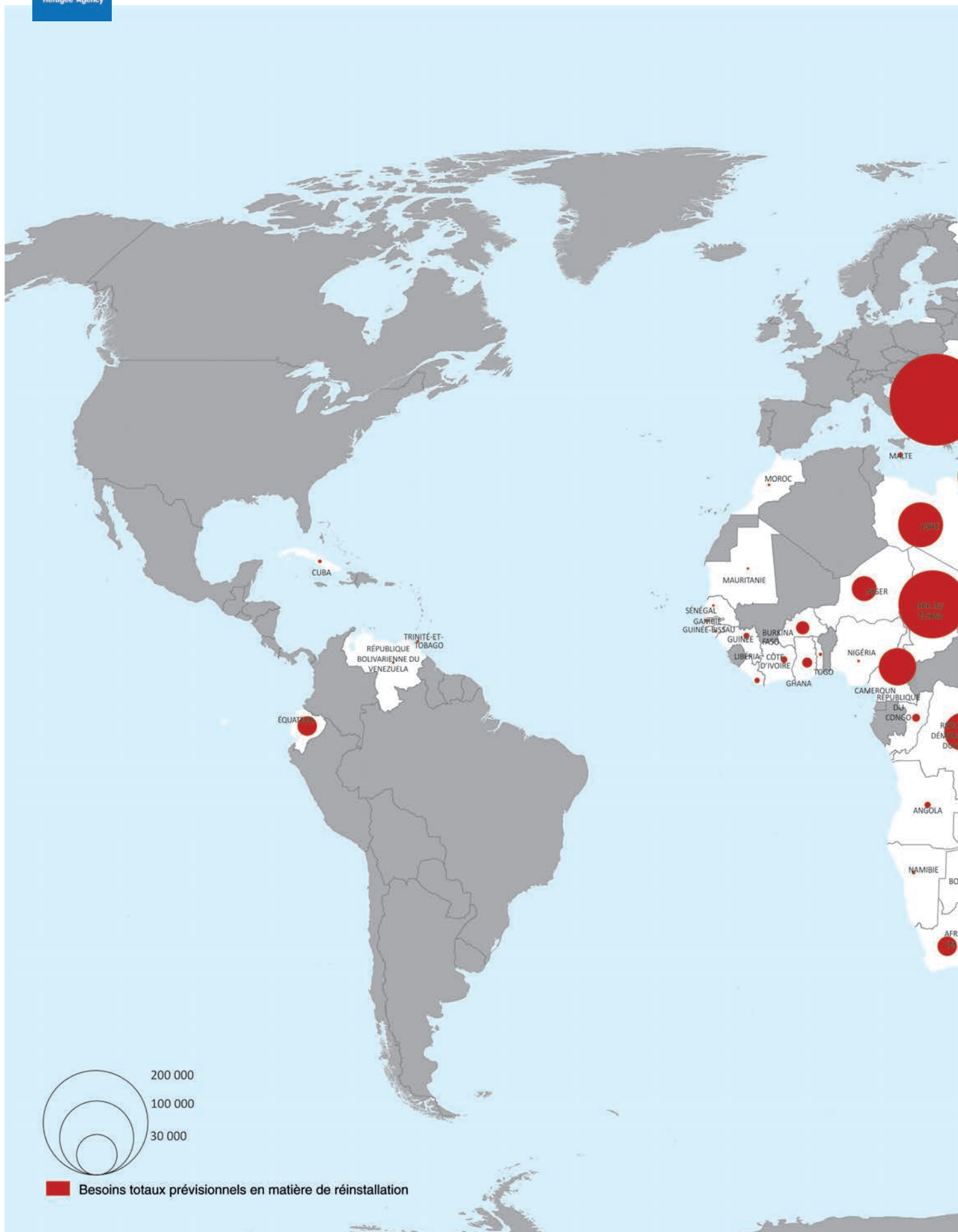
Promouvoir d'autres formes d'admission

Si le HCR encourage les pays à considérer que l'octroi de l'asile peut aboutir à une installation permanente au sein de la communauté d'accueil, toute disposition répondant aux normes de protection internationale et permettant dans le même temps aux réfugiés de subvenir en toute sécurité aux besoins de leur famille, de perfectionner leurs compétences, de renforcer leur capacité d'adaptation et de trouver des solutions plus permanentes, constitue déjà en soi une amélioration des conditions de vie d'un grand nombre de personnes.

Les formes alternatives d'admission complètent la réinstallation traditionnelle et sont de plus utilisées pour offrir des solutions aux réfugiés, en particulier face à la crise des réfugiés syriens. Parmi ces autres formes d'admission figurent l'admission pour motifs humanitaires, les visas humanitaires, le parrainage

privé, les bourses d'études, le regroupement familial élargi, l'évacuation médicale et de possibles régimes de mobilité professionnelle, assortis de garanties de protection.

Le HCR veille à ce que ces initiatives soient mises en œuvre de manière cohérente et tiennent compte de différents contextes. En Amérique latine, un projet pilote qui aide des réfugiés accueillis en Équateur à déménager au Brésil pour répondre à des offres d'emploi devrait se poursuivre en 2016, permettant de tester une méthodologie qui pourrait être adaptée à d'autres contextes. Dans d'autres cas, des dispositions à plus court terme autorisant le travail dans de bonnes conditions de sécurité, garantissant l'accès des enfants à la scolarité et assurant la protection contre le risque de refoulement peut offrir aux bénéficiaires une stabilité dont ils ont bien besoin, en attendant de trouver des solutions à plus long terme. ■



**DOMAINES D'INTERVENTION
PRÉVUS EN 2016**
PRINCIPALES RÉALISATIONS VISÉES
Stratégie pour des solutions globales élaborée, renforcée ou actualisée

Établir le profil des populations, en relation avec les solutions globales

- Une nouvelle méthodologie, plus consultative, de suivi des intentions sera élaborée et mise à l'essai sur le terrain.
- Le profil de populations réfugiées de longue date préalablement sélectionnées sera établi afin de déterminer les solutions privilégiées.

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie

- Des stratégies de protection et de recherche de solutions pluriannuelles seront élaborées et mises en œuvre dans 5 pays pilotes et, le cas échéant, soutenues par des financements au titre du projet *Seeds for Solutions*.
- Les opérations bénéficieront d'une aide pour préparer la cessation du statut de réfugié et la mettre en œuvre dans les pays concernés.

Coordination et partenariats renforcés

Renforcer les partenariats avec les organismes de développement

- Des partenariats avec les acteurs du développement seront noués ou renforcés au niveau régional, national et international, y compris au moyen de l'Alliance pour les solutions.

Autonomie et moyens de subsistance améliorés

Faciliter l'accès à l'emploi par la suppression des obstacles juridiques

- Une collaboration avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé sera entreprise pour faciliter la suppression des obstacles juridiques et pratiques à l'autonomisation.
- Les personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'une aide pour obtenir des permis de travail dans les pays d'asile, si les conditions s'y prêtent.

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance

- Des acteurs des secteurs public et privé seront impliqués dans la planification et la mise en œuvre de stratégies et de méthodologies de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance.

Potentiel en matière d'intégration réalisé

Assurer un plaidoyer

- La mise en œuvre de la Politique sur les alternatives aux camps sera poursuivie afin de promouvoir la liberté de circulation et l'autonomie des réfugiés.

Pérenniser l'intégration

- Un travail proactif sera entrepris avec les gouvernements et les Équipes des Nations Unies dans les pays pour faciliter l'intégration des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes, des rapatriés et des populations apatrides dans les plans de développement local et national.

Faciliter l'obtention de permis de séjour

- L'obtention de permis de séjour sera facilitée dans les pays où les demandes sont envisageables.

Faciliter le processus de naturalisation

- Le processus de naturalisation sera facilité dans les pays où une telle solution est envisageable.

Potentiel en matière de retour volontaire réalisé

Soutenir le retour volontaire dans la sécurité et la dignité

- Les réfugiés bénéficieront d'une aide pour regagner leur pays de leur plein gré, de manière sûre et digne, dès lors que la situation s'y prêtera.
- Des orientations améliorées seront communiquées aux opérations sur le terrain, moyennant la diffusion de la version actualisée du manuel sur le rapatriement librement consenti.

Pérenniser la réintégration

- Des évaluations et des analyses concernant les réfugiés dans les pays d'asile et les rapatriés dans les pays d'origine seront entreprises afin de préparer leur réintégration durable.
- Des partenariats seront forgés avec les acteurs du développement au niveau local et international pour veiller à ce que les programmes de développement répondent aux besoins des rapatriés.

Potentiel en matière de réinstallation réalisé

Soumettre des dossiers de réinstallation

- Le nombre de dossiers soumis augmentera de 2,5% dans la région Afrique.

Organiser des départs aux fins de réinstallation

- Le nombre de départs augmentera de 2,5% à travers le monde.

Une élève rentre en Somalie en rêvant de devenir médecin

Version adaptée d'un article d'actualité du HCR

3 SEPTEMBRE 2015



Rahma et sa sœur de huit ans, Kadra, avant d'embarquer dans l'avion qui les ramènera en Somalie.

CAMP DE RÉFUGIÉS DE DADAAB (Kenya), septembre 2015 |

Lorsqu'elle s'est réfugiée au Kenya, il y a six ans, Rahma était illettrée. Aujourd'hui âgée de 19 ans, la jeune fille a regagné son pays, bien décidée à devenir médecin.

Le mois dernier, Rahma a pris deux vols qui l'ont transportée du Kenya en Somalie en compagnie de 115 autres rapatriés – accomplissant ainsi la dernière étape d'un périple qui l'a transformée.

Elle est rentrée auprès de sa famille pleine d'espoir, et déterminée à poursuivre ses études.

« Quand je suis arrivée à Dadaab, je ne savais ni lire ni écrire », explique-t-elle. « Je suis heureuse parce que maintenant je n'ai aucune difficulté à communiquer. » Non contente de lire, d'écrire et de parler couramment l'anglais, elle compte également entreprendre des études de médecine.

« J'ai beaucoup étudié la biologie car je veux être médecin », dit-elle. « En ce moment, je lis un livre écrit par un médecin sud-africain. Je veux lire, lire le plus possible, et poursuivre mes études. Je vais travailler d'arrache-pied et si Dieu veut, je réussirai dans la vie. »

Rahma entend achever ses études secondaires à Mogadiscio, puis demander une bourse pour s'inscrire dans une faculté de médecine.

Le périple de Rahma la jeune réfugiée a commencé en décembre 2009, lorsqu'elle avait 13 ans. Forcée de fuir le conflit qui faisait rage en Somalie, elle est arrivée à Dadaab et s'est installée au camp de Hagadera, le plus étendu des camps qui forment le complexe de Dadaab, et l'un des plus anciens. Le site d'accueil de Dadaab est le plus grand du monde.

Pour bon nombre de réfugiés, la paix et l'éducation – souvent les premières victimes du conflit – sont les aspects les plus positifs de la vie au camp. Ajoutées l'une à l'autre, elles changent la vie et peuvent compenser en partie la tristesse de l'exil.

Les parents et les élèves indiquent souvent que l'éducation est un moyen d'améliorer leurs perspectives d'avenir et de contribuer au développement de leur pays.

Rahma est reconnaissante aux autorités kényanes et à l'Organisation de l'aide qu'elles ont apportée à sa famille lorsque celle-ci était accueillie dans le camp. Elle sait que la vie en Somalie est encore difficile mais reste confiante dans l'avenir.

Le HCR soutient le rapatriement librement consenti des réfugiés somaliens accueillis au Kenya. Ce soutien comprend une aide financière et en nature standardisée, destinée à garantir un retour sûr et digne, ainsi qu'un appui à plus long terme destiné à faciliter la réintégration des rapatriés dans les régions qu'ils ont fuies par le passé.

Au total, 3 820 réfugiés somaliens ont regagné leur pays depuis le 8 décembre 2014, date à laquelle le HCR a commencé à faciliter le rapatriement librement consenti des Somaliens réfugiés au Kenya. ○